

Ref : 056/CN/FNDC/2022

Conakry, le 28/04/2022

Le Coordinateur National du FNDC

A

**Monsieur le Ministre de l'Administration
du Territoire et de la Décentralisation**

Objet : Réponse à votre courrier N°483/MATD/CAB/SG/2022

Monsieur le Ministre,

Nous avons le plaisir de vous écrire en réponse à votre courrier N°483/MATD/CAB/SG/2022 en date du 27 Avril 2022, invitant le FNDC à prendre part à la rencontre de restitution du contenu des différentes propositions relatives au chronogramme de la transition, en vue de leurs examens.

Tout en vous remerciant de l'intérêt que vous lui portez, le FNDC estime que ce cadre n'est pas approprié pour discuter d'une question aussi importante que la durée de la transition, qui ne peut être une panacée des propositions issues des différentes entités.

Il faut rappeler que le FNDC a toujours sollicité la mise en place d'un cadre de dialogue inclusif des forces vives de la nation et les autorités de la transition conformément à l'article 77 de la charte de la transition, pour discuter de façon objective de la durée et de toutes les questions importantes liées au processus de la transition en Guinée.

C'est pourquoi, le FNDC décline sa participation à cette rencontre et les conclusions qui en découleront.

Dans l'espoir que ce courrier réponse vous permettra d'adopter la meilleure démarche pour définir le cadre approprié afin que le FNDC apporte pleinement sa contribution dans le processus de la transition, je vous prie de recevoir Monsieur le ministre l'expression de nos sincères salutations.

Oumar sylla

